

Edito

## Force d'opposition, force de proposition

Si l'on en croit la tribune des élus majoritaires nous nous contentons de nous opposer de manière systématique et rétrograde. Pourtant, en conseil municipal, nous profitons des rares moments où nous pouvons nous exprimer pour proposer des solutions alternatives.



Les élus de l'opposition

**Sur les campings** : gardons le camping de la plage dans le giron municipal en le modernisant, en le dotant d'un équipement aquatique et mettons le camping du lac en délégation de service public car, effectivement, les investissements nécessaires sont trop lourds pour la collectivité. Soyons audacieux en le transformant totalement, en respectant les contraintes environnementales.

**Sur le logement social** : nous avons proposé une solution bien moins onéreuse que la réhabilitation de la plus vieille maison de Mimizan pour le Pacte des Landes : la réhabilitation de logements communaux comme ceux de la rue du Stade.

**Sur la vente du patrimoine communal** : préservons les espaces verts plutôt que de dénaturer notre patrimoine naturel ; ne vendons pas nos terrains aux promoteurs de manière systématique et réhivitoire.

**Sur le plan économique** : pour investir, ne vendons pas à tout-va. Faisons des économies sur le fonctionnement

(frais d'avocats ...). Mutualisons les services avec la communauté de communes, les permis de construire avec les services du département...

Sur le plan des ressources humaines : nous avons toujours prôné les contrats à temps plein et les solutions d'avenir plutôt que les contrats précaires.

**Sur le déplacement du casino** : ce n'est pas à la collectivité d'assurer la charge financière de ce bâtiment au travers d'un BEA qui s'avérera très lourd pour la collectivité bien qu'on vous dise le contraire.

En matière d'équipements publics et sportifs : nous nous opposons à la cité des sports et proposons sans relâche la remise aux normes et l'agrandissement des structures existantes.

**Sur la zone des Hournails** : seulement 24 logements sociaux alors que règlement de la ZAC en prévoit 150 ! Il n'y a aucune volonté communale sur ce dossier. Il suffisait de discuter avec les promoteurs en faisant des concessions sur le prix de vente. La zone des Hournails n'a pas pour but d'être bénéficiaire mais de gagner des habitants à l'année et ainsi revitaliser Mimizan plage, aussi bien ses commerces que ses services publics.

Alors oui nous proposons. Chaque fois, nous nous heurtons au mépris des élus de la majorité. Mais nous continuerons car c'est ainsi que nous concevons notre rôle d'opposant.

On vous dira une fois de plus que tout ce que nous proposons est irréalisable. Mais soyons sérieux ! On vous a dit pendant des années que la maison de santé ne pouvait se faire qu'à travers un BEA (bail emphytéotique administratif). En 2016, la communauté de communes est en train de vous prouver le contraire.

Marie-France Delest

## Permanences

Les élus de l'opposition tiennent une permanence chaque vendredi de 9 h à 12 h au restaurant scolaire du Bourg.

## Contacts

**Blog** : [www.mimizan-avenir.com](http://www.mimizan-avenir.com)

**Facebook** : [www.facebook.com/mimizanavenir](http://www.facebook.com/mimizanavenir)

**Twitter** : @MimizanAvenir

**Téléphone** : 06 38 87 81 10

Directeur de publication : **Alain RINGEVAL**

Tirage : 5000 ex

Crédit photos : Mimizan-Avenir

Dépôt légal : ISSN : 2256-974X



Impression :

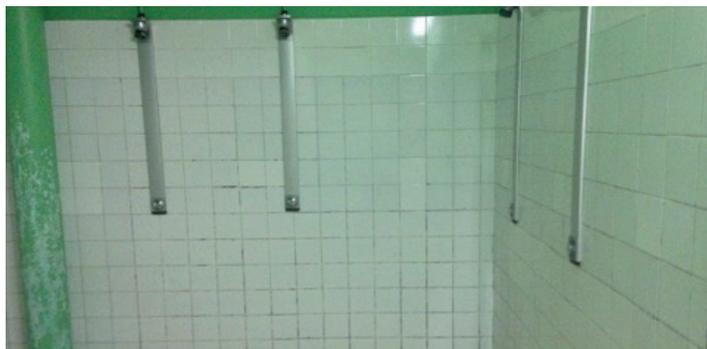
Imprimerie Lacoste Roque

Mont-de-Marsan

Imprimé sur papier aux normes environnementales

## Soyons sport\* mais soyons bref !

Pas de commission sportive, pas de débat, des budgets revus à la baisse... Le point sur la vie associative sportive locale.



Douches du gymnase.

Lors du conseil municipal du 17/12/2015, nous apprenons que la commission sport... Non ! je reprends : nous apprenons que M. Cassagne a prévu un budget pour « entretenir et rénover certains des équipements sportifs ». Alléluia !

Le programme des travaux a été décidé : réfection du fronton, de 2 courts de tennis, mise en sécurité du practice du golf, réhabilitation du parcours de santé, aménagement d'une aire de fitness à la Garluche.

On pourrait croire qu' enfin on va avancer dans le bon sens. En regardant de plus près, quelques questions restent en suspens.

Certes, il y a des choix à faire. On nous explique que les budgets sont revus à la baisse, les dotations de l'état diminuant... Mais où sont les priorités ? Qui en débat ?

Les travaux de rénovation du tennis sont prévus sur 3 ans afin de refaire les 8 courts extérieurs et améliorer les 2 courts couverts. Dix terrains pour une centaine de licenciés à l'année (150 en 2014 et 103 en 2015) . Si on compare avec la fréquentation des infrastructures du bourg qui accueillent entre 150 et 200 enfants par JOUR, on se demande où sont les priorités. Les douches et les sanitaires y sont d'origine !

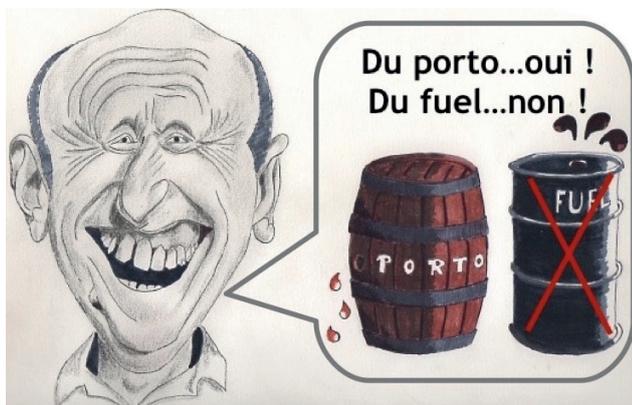
Plutôt que de refaire tous les courts, ne serait-il pas judicieux de s'occuper de 2 ou 3 terrains en urgence et de faire quelques travaux de rénovation sur d'autres sites plus fréquentés ? Ne privilégions-nous pas l'accessoire à l'essentiel ? Le plus flagrant étant l'aménagement d'une aire de fitness à la plage. Est-ce raisonnable d'investir dans des structures à usage temporaire ? On est incapable de s'occuper correctement des structures existantes et utilisées toute l'année, voilà qu'on en rajoute !

Les travaux d'entretien seront-ils à la hauteur de ces nouveaux équipements (je pense aussi au skate-park) ? Si c'est le cas, nos « vieilles » installations vont pouvoir se délabrer en toute tranquillité !

Annabel Olhasque

\*Je ne fais pas le procès du TCM. Je comprends sa démarche d'amélioration du site. Je veux juste montrer que tous ne sont pas logés à la même enseigne. Soyons SPORT, mais pour tous !

## .. poème ..



Le fier cargo sur l'océan roulait, tanguait,  
Sa lourde cargaison par les hommes arrimée.  
Soudain, il bascula, que les flots malmenaient.  
Déserté, il poursuivit seul sa traversée.  
**Du porto...oui ! Du fuel...non !**

A la dérive, le navire ainsi balloté  
Vers les côtes landaises, doucement, se dirigeait  
Mais où diable allait-il donc se poser ?  
Questionnaient les médias déjà mobilisés.  
**Du porto...oui ! Du fuel...non !**

Branle-bas de combat dans tous les cabinets :  
Que pourrait-on donc bien faire pour le sauver ?  
Vers les hauts fonds lentement le tirer ?  
Ou, alors, le laisser sur le sable s'échouer ?  
**Du porto...oui ! Du fuel...non !**

Devant l'inquiétude qui partout se propageait  
On fit appel à d'intrépides Hollandais.  
Vers l'Espagne, le bateau ivre fut remorqué.  
C' est alors qu'un « mec » célèbre s'est exclamé :  
**Du porto...oui ! Du fuel...non !**

Alain Ringeval



■ La politique d'accueil mise à jour lors du conseil du 25 février

(voir Le petit bout de la lorgnette)

## Mimizan à contre-courant

Les collectivités sont toutes confrontées à une baisse de leurs recettes liées à l'effort de redressement des finances publiques demandé par l'Etat. Dans tous les territoires, des actions sont menées pour rationaliser les dépenses de fonctionnement.



La mutualisation de services entre les communes et la communauté de communes pour la gestion des finances, de la paye, de la communication, de la voirie sont souvent des pistes mises en œuvre.

La commune de Mimizan fait un choix inverse. Alors que depuis de très nombreuses années des personnels étaient mutualisés entre la communauté de communes et la commune de Mimizan, celle-ci a décidé en deux ans d'y mettre un terme. Inévitablement cela se traduit par une augmentation des charges alors que l'on ne cesse de prôner le contraire dans cette période difficile pour les finances publiques. La raison en est simple : M. Plantier n'étant plus Président de la communauté de

communes, il administre des mesures de rétorsion quitte à se priver de services efficaces dont il louait jusqu'alors la qualité. Inévitablement cela va générer des augmentations de crédits en fonctionnement pour se substituer à ces services rendus par la communauté de communes. En la matière c'est la mesquinerie qui a pris le pas sur le pragmatisme.

M. le maire se plaint de charges supplémentaires imposées par l'Etat en citant par exemple l'instruction des droits des sols ( permis de construire, certificat d'urbanisme...). Alors que l'ensemble des communes de la communauté de communes a choisi de confier cette mission à un organisme départemental qui a toutes les compétences requises et qui le fait à un tarif adapté, le maire de Mimizan a fait le choix de recruter du personnel supplémentaire et a alourdi par conséquent les charges de fonctionnement, alors qu'il nous explique exercice budgétaire après exercice budgétaire qu'il va les faire baisser. Que de contradictions !

Xavier Fortinon

## En bref...

### Le commerce à la plage menacé



Rue piétonne fermée : même en hiver !

M. le maire se glorifie de tout faire pour favoriser le développement du commerce (trottoirs, routes, aménagements de place, etc).

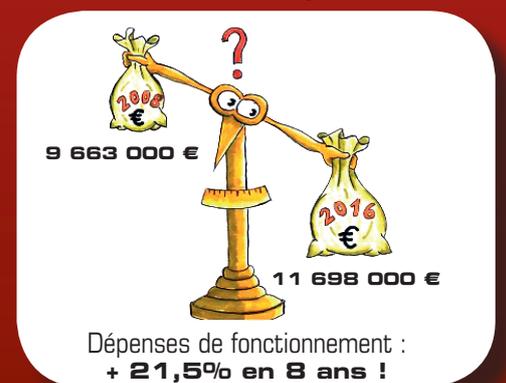
Que penser alors des millions investis dans Mimizan Plage et des commerces ouverts à l'année qui ferment les uns après les autres (un de plus fin 2015) ou diminuent leurs périodes d'ouverture ?

Tout cela parce que les élus s'entêtent à laisser une rue piétonne fermée 12 mois sur douze et qu'ils ont instauré un sens de circulation aberrant. Et le pire est à venir lorsque le Casino aura déménagé à l'entrée des Hourmailles...

Alors M<sup>me</sup> Leroux, adjointe au commerce et à l'artisanat, écoutez et trouvez une vraie solution pour les commerçants plagistes qui ne demandent qu'à travailler toute l'année.

Marie-France Delest

### L'arlésienne de la baisse des dépenses



L'année dernière, lors du débat d'orientations budgétaires, M. le maire nous annonçait qu'à partir de 2016 les dépenses de fonctionnement allaient être réduites de plus de 400 000 € pour faire face aux baisses de dotations de l'Etat.

Au cours du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu au mois de février de cette année, M. le maire a expliqué que, finalement, les dépenses de fonctionnement baisseront de 200 000 € à partir de 2017 et non plus à partir de 2016 !

Avec lui, en définitive, c'est toujours demain que l'on rase gratis...

Ou repoussons à plus tard ce que l'on ne veut pas faire aujourd'hui.

Xavier Fortinon

## Billet d'humeur

### Faites la différence...

Pour défendre sa politique de cessions foncières, la majorité vous affirme doctement : si nous ne vendons pas des terrains, nous serons contraints d'augmenter les impôts.

Comment expliquer que la communauté de communes qui ne vend aucun terrain n'augmente pas les impôts, alors qu'elle est frappée par les mêmes baisses de dotations ?

C'est simple : d'un côté, des élus affirment qu'ils font des économies sur le fonctionnement alors qu'ils n'enregistrent année après année que des augmentations. (21,5 % depuis que M. Plantier est maire). De l'autre côté, à la communauté de communes, il est fait des économies à hauteur des baisses de recettes.

M. Plantier vous annonce un plan d'Investissement soutenu grâce aux ventes de terrains.

Comment expliquer que cet investissement soit aussi faible et surtout pas au niveau pour poursuivre la modernisation indispensable de notre commune ? On s'appauvrit (en vendant le patrimoine) sans que cet argent soit réinvesti sur des équipements de première nécessité.

Comment expliquer que dans le même temps, la communauté de communes investira encore plus que la commune en 2016 bien que ses revenus soient nettement plus faibles ?



Vendre des terrains, l'obsession de la majorité.

La majorité vous explique qu'elle fait des économies en investissement en faisant appel à des opérateurs privés. Quelle supercherie ! Nous avons démontré, preuves à l'appui, que ça va coûter beaucoup plus cher aux Mimizannais, le casino en étant l'exemple le plus édifiant.

Souvenez-vous du débat sur la maison de santé : nos élus municipaux, alors en charge de la communauté de communes, voulaient la réaliser avec un opérateur privé, se privant ainsi de près de 60% de subventions au seul argument que le budget de la CCM ne pouvait pas le supporter.

Nous sommes sur le point de démontrer tout le contraire non par les paroles mais par les actes.

Ce sont quelques exemples parlants . Ils vous permettent de constater qu'il y a parfois plusieurs façons de répondre à la même situation et non une solution unique qui s'imposerait à force d'être martelée.

Xavier Fortinon



# Le petit bout de la lorgnette

Conseil municipal

Date : jeudi 25 février 2016

Heure : 18H00 - 20H

Lieu : la salle du conseil municipal

Atmosphère : petites phrases

Le DOB a donné lieu à des échanges vigoureux à défaut d'être rigoureux, majoritairement parlant. Certaines petites phrases assassines distillées pendant cet échange méritent que l'on s'y attarde.

Xavier Fortinon explique pour la énième fois que Mimizan est la seule ville du littoral dont la population baisse, qu'elle est vieillissante, que les résidences secondaires progressent alors que les résidences principales régressent. Qu'il faut inverser cette courbe.

Que sur la commune, il y a plus d'emplois que de population active qui préfère se loger dans la périphérie de la ville....

Afin d'apprécier les commentaires désopilants de la majorité, ouvrons la rubrique : « *Le sachiez-vous ?* »

« *Les vieux meurent de préférence plus tôt que les jeunes.* » Pour La M. je propose quelques rires enregistrés...et un tableau de statistiques. « *Le problème de la population, c'est un problème de manque d'emplois.* » « *Notre intérêt c'est de loger des Mimizannais, mais ils ne veulent pas.* » « *C'est pas nouveau, les gens qui travaillent à la Papeterie vivent à Mézos, Bias, Aureilhan.* » Justement, n'est-ce point là que le bât blesse ?

Venant à la rescousse du maire, deux conseillers s'auto-louangent : « *Les chantiers sont appréciés par plein de gens. Mimizan change et s'embellit. Pas besoin d'être prix Nobel d'économie et de gestion pour s'en rendre compte.* » « *Vous êtes de mauvaise foi. Vous critiquez tout le temps. On voit bien qu'on a gagné en compétences.* » Tant d'autopromotion cacherait-elle un besoin de se rassurer ?

A la séance « *satisfaction* » succède le bureau des pleurs. Le maire se plaint : « *Vous me prenez pour un débile et un menteur.* »

« *Je ne suis pas très intelligent.* ». Mais qui le dit ? A part lui...

Le conseil s'achèvera sur un dernier échange entre Marie-France Delest et Annie Barantin. La première remarque que la ZAC des Hournails va accroître la disparité de la population. Il y a un grand besoin de locatif et de mixité sociale. M<sup>me</sup> Barantin va oser cette argumentation : « *Nous avons 192 demandes. Plus de 100 de ces gens viennent de l'extérieur, ils viennent avec rien, ils sont au chômage, au RSA.* » Et le maire de surenchérir : « *Nous ne voulons pas des gens du 93.* »

La réponse est cinglante : « *On choisit donc notre population.* » Prise au piège de la discrimination par cet attristant aveu, M<sup>me</sup> Barantin se hausse du col et la coiffeuse prend le pas sur la conseillère : « *J'ai fait plus de social que vous dans ma boutique.* ». A quoi bon commenter une telle justification ? Nous savions que la majorité affichait ses préférences en gestion communale (BEA, DSP...). Depuis ce soir, nous connaissons aussi ses préférences sociales : les Français dans la difficulté sont persona non grata à Mimizan.

Reviens, Victor Hugo, reviens !

Arlette Bouigues

## Paroles de Mimizannais

### Quel devenir pour le musée ?

Le musée de Mimizan a été créé en 1980 fondé sur les découvertes historiques locales. De nombreux bénévoles ont fait naître l'histoire de Mimizan dès les temps préhistoriques. L'ASEM Archéologie a fait vivre ce musée par convention passée avec la commune en 2001.

L'ASEM a été priée de quitter le musée. Des collections d'objets (dons de Mimizannais) sont menacées d'être jetées faute de considération portée à leur valeur patrimoniale.

Ne sachant pas le devenir des objets préhistoriques déposés au musée, les découvreurs sont disposés à les retirer, laissant un « musée » sans témoins archéologiques !

La maison Plantier, ancien prieuré, destinée désormais à l'habitat, est ainsi détournée de son intégration à un projet d'aménagement du Vieux Bourg historique de Mimizan.

L'ASEM, privée de moyens humains malgré une convention toujours en vigueur pour épauler les bénévoles, ne peut plus assurer l'accueil des scolaires (300 en 2014) à la Maison du patrimoine. La commune a réduit la fréquence des visites du clocher-porche, pourtant inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO, restreignant ainsi son attractivité touristique. Malgré nos sollicitations écrites, toujours pas de réponse sur la politique culturelle vis-à-vis du musée et de la protection du patrimoine.

L'Association de Défense du Patrimoine de Mimizan a entrepris, elle, un recensement du patrimoine historique sur le territoire de la communauté de communes avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles afin de vulgariser la connaissance historique de notre région et de protéger juridiquement les objets légués par les habitants.

Un bénévole de l'ASEM

### « Le parcellicide » un nouveau danger ?



Il existe hélas : la chenille processionnaire,



le charençon



le zika

et spécialement à mimizan une nouvelle espèce nuisible : le PARCELLICIDE\*



\*individus siégeant au Conseil Municipal qui dilapident le patrimoine foncier de la commune avec une intense frénésie